



Circulaire 9006

du 24/08/2023

Circulaire relative aux opérations "Ouvrir Mon Quotidien" et "Journalistes en classes dans les écoles fondamentales et secondaires

Cette circulaire abroge et remplace la(les) circulaire(s) : 8654

Type de circulaire	circulaire informative
Validité	du 16/08/2023 au 26/04/2023
Documents à renvoyer	oui, voir contenu de la circulaire
Résumé	Organisation des opérations "Journalistes en classe" et "Ouvrir mon quotidien" dans les établissements scolaires et procédures d'inscription.
Mots-clés	Education aux médias - Ouvrir mon quotidien - Journalistes en classe - Presse

Etablissements et pouvoirs organisateurs concernés

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement
Wallonie-Bruxelles Enseignement Ens. officiel subventionné Ens. libre subventionné Libre confessionnel Libre non confessionnel	Primaire ordinaire Secondaire ordinaire Secondaire en alternance (CEFA) Primaire spécialisé Secondaire spécialisé Promotion sociale secondaire Promotion sociale secondaire en alternance
	Centres d'Auto-Formation

Signataire(s)

Madame la Ministre Caroline DESIR

Personne de contact concernant la publication de la circulaire

Nom, prénom	SG/DG/Service	Téléphone et email
Tatiana Debrabandere	Conseil Supérieur de l'éducation aux médias	0485/930710 tatiana.debrabandere@cfwb.be
Patrick Verniers	Conseil Supérieur de l'éducation aux médias	0496/873147 patrick.verniers@cfwb.be

Circulaire relative aux opérations "Ouvrir Mon Quotidien" et "Journalistes en classes dans les écoles fondamentales et secondaires"

Mesdames, Messieurs,

Comme vous le savez, l'éducation aux médias a pour principale ambition de permettre à nos élèves de devenir des citoyens actifs, autonomes et critiques vis-à-vis de tout document ou dispositif médiatique dont il est destinataire ou usager.

Dans cet esprit, depuis le Décret du 8 juin 2008 portant création du Conseil supérieur de l'éducation aux médias, des moyens sont alloués afin de soutenir la mise à disposition gratuite de la presse quotidienne ainsi que la visite de journalistes en classe au sein des établissements scolaires.

Vous trouverez, ci-dessous, les modalités d'organisation des initiatives « Ouvrir Mon Quotidien » et « Journalistes en Classe » pour l'année scolaire 2023-2024.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à la présente circulaire et aux initiatives développées.

Caroline Désir
Ministre de l'Éducation

OUVRIR MON QUOTIDIEN 2023-2024

Grâce au soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles et en collaboration avec le Conseil supérieur de l'Éducation aux médias (www.csem.be), l'opération « Ouvrir Mon Quotidien » organisée par LA PRESSE.be (www.lapresse.be) permet aux **écoles primaires de bénéficier chaque année de la presse quotidienne PAPIER gratuitement.**

Attention, l'opération « Ouvrir Mon Quotidien » change de formule à partir de l'année scolaire 2023-2024 !

En effet, dès cette rentrée scolaire, « La Quinzaine – découverte de la Presse » n'aura plus lieu. Cette distribution préalable de tous les titres de presse quotidienne durant deux semaines en octobre à toutes les écoles en Fédération Wallonie-Bruxelles annonçait le début de l'opération et permettait aux enseignant·e·s qui ne l'avaient pas encore fait, de choisir les deux titres qu'ils ou elles souhaitaient recevoir. LA PRESSE.be estime qu'après vingt ans, l'opération est désormais largement connue dans les écoles. La très grande majorité des inscriptions a d'ailleurs lieu avant fin septembre. Dès lors, cet envoi ne s'avère plus nécessaire.

Grâce à cette suppression, **les écoles primaires inscrites à l'opération avant le 14 septembre 2023 pourront commencer l'opération plus tôt et recevoir les journaux dès le 2 octobre 2023.** Elles bénéficieront ainsi de **3 semaines de distribution supplémentaires** par rapport aux autres années.

INSCRIPTION À L'OPÉRATION

L'inscription est obligatoire pour participer à l'opération. **UNE SEULE INSCRIPTION PAR ÉTABLISSEMENT (OU IMPLANTATION) peut être introduite par un professeur-relais ou une professeure-relais. Celui-ci ou celle-ci doit s'inscrire via un formulaire en ligne disponible sur le site internet de LA PRESSE.be : www.lapresse.be.** A partir de cette année, il est également demandé de détailler, dans le formulaire d'inscription, les objectifs et les intentions pédagogiques liés à l'opération OMQ au sein de l'établissement.

Le calendrier de distribution des journaux comporte 4 périodes durant l'année scolaire 2023-2024. La distribution a lieu du lundi au vendredi, excepté durant les vacances scolaires :

- **Période 1 :** du 2 au 20 octobre 2023. Pour les inscriptions introduites au-delà du 14 septembre 2023, la distribution débutera à partir de la 2^{ème} période.
- **Période 2 :** du 6 novembre au 8 décembre 2023. Pour les inscriptions introduites au-delà du 19 octobre 2023, la distribution débutera à partir de la 3^{ème} période.
- **Période 3 :** du 8 janvier au 23 février 2024. Pour les inscriptions introduites au-delà du 21 décembre 2023, la distribution débutera à partir de la 4^{ème} période.
- **Période 4 :** du 11 mars au 26 avril 2024. Il ne sera plus possible de s'inscrire au-delà du 22 février 2024.

Comme chaque année, les écoles primaires ont le **choix de deux quotidiens par période** entre : L'Avenir; La DH Les Sports+; La Libre Belgique; Le Soir; Sudinfo (La Meuse, La Nouvelle Gazette, La Province, NordEclair, La Capitale). Elles ont également la possibilité de choisir des quotidiens différents pour chacune des périodes.

ACCÈS AUX VERSIONS NUMÉRIQUES POUR LE PROFESSEUR-RELAIS OU LA PROFESSEURE-RELAIS

Durant les périodes de distribution papier, **le professeur-relais ou la professeure-relais peut bénéficier d'un abonnement numérique** (accès aux sites des quotidiens et PDF). Il est important

de communiquer une adresse de courrier électronique valide lors de l'inscription. La procédure pour les connexions à chaque quotidien se trouve sur le site internet : www.lapresse.be.

OUTIL PÉDAGOGIQUE SPÉCIFIQUE

Une fois l'inscription enregistrée, chaque établissement reçoit **25 exemplaires papier du *Journal de bord*** destinés aux élèves et enseignant.e.s. Cet outil pédagogique réalisé et édité par LA PRESSE.be en collaboration avec le Conseil supérieur de l'Éducation aux médias et avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles, permet aux élèves de s'approprier le vocabulaire et les concepts propres au monde de l'édition et du journalisme.

Des exemplaires supplémentaires du *Journal de bord* peuvent être commandés gratuitement à l'adresse info@lapresse.be. Il est également téléchargeable sur le site internet www.lapresse.be.

De nombreux autres outils pédagogiques comme des fiches signalétiques sur les quotidiens sont disponibles sur le site www.lapresse.be.

ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE ET FORMATIONS

Les trois **Centres de ressources en éducation aux médias** assureront un accompagnement personnalisé aux établissements. Ils sont habilités à fournir des ressources pédagogiques, mettre en place des formations et dans certains cas une aide personnalisée pour les projets de presse à l'école.

- **Le Centre d'Autoformation et de Formation continuée** de la FW-B
La Neuville, 1 à 4500 Tihange
Tél. : 085.27.13.68
Site : www.lecaf-wbe.be
Personne de contact : Frédéric Magnery - frederic.magnery@lecaf.be
- **Le Centre Audiovisuel de Liège asbl**
Rue Beeckman, 51 à 4000 Liège
Tél. : 04.232.18.81
Site : www.cavliege.be
Personne de contact : Antoine Paulus - antoine.paulus@cavliege.be
- **Média Animation asbl**
Rue de la Fusée, 62 à 1130 Bruxelles
Tél. : 02.256.72.33
Site : www.media-animation.be
Personne de contact : Marc André - m.andre@media-animation.be



Pour toute précision relative aux modalités de l'opération, nous vous invitons à contacter directement

LA PRESSE.be : Georgia Lambillotte, rue Royale 100 - 1000 Bruxelles, tél. : +32 2 558 97 80, courriel : georgia.lambillotte@lapresse.be ; info@lapresse.be ; site : www.lapresse.be

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

L'ACTION « JOURNALISTES EN CLASSE » 2023-2024

DES JOURNALISTES PROFESSIONNEL·LE·S VIENNENT RENCONTRER VOS ELEVES

Chaque année, l'opération « **Journalistes en classe** » permet aux enseignant·e·s de 5ème et 6ème primaire (il est possible d'intervenir chez les plus jeunes si l'enseignant·e a un projet d'éducation aux médias élaboré) de faire appel, **sans aucun frais et à la période qui leur convient**, à des journalistes professionnel·le·s pour une rencontre avec les élèves. **Les objectifs de cette visite** peuvent être aussi bien une initiation au monde des médias que l'explication du métier de journaliste, une discussion sur un sujet d'actualité ou une aide à la réalisation d'un média scolaire. Des journalistes peuvent aussi proposer des petits exercices, faire écouter ou voir une séquence de journal, venir avec une caméra ou un micro...

L'instituteur·rice adressera sa demande à l'**Association des Journalistes Professionnels (AJP)** en précisant éventuellement l'objet de la rencontre et le profil du ou de la journaliste souhaité·e : son média (presse écrite, radiophonique, télévisée ou d'une rédaction en ligne) ou sa spécialisation (politique, sport, presse locale, grand reporter...).

L'AJP trouvera parmi les quelques 160 journalistes volontaires celui·celle qui correspond le mieux à la demande. Le·la journaliste prendra ensuite contact avec l'enseignant·e pour convenir d'une date de rencontre et s'informer sur le projet pédagogique. Il est **essentiel que la visite du·de la journaliste soit préparée** par l'enseignant·e et ses élèves !

COMMENT PROCEDER ?

Le **formulaire de demande** se trouve sur le site <http://www.jec.be>

L'enseignant·e peut soit le compléter en ligne, soit le télécharger et l'envoyer à l'AJP par courriel ou courrier postal. **Il n'y a pas de date limite** pour une demande de participation à l'action. Il est cependant nécessaire de tenir compte d'un délai suffisant (quelques semaines) pour permettre à l'AJP de trouver un·e journaliste disponible.

DES SUPPORTS PEDAGOGIQUES SPECIFIQUES

Des outils pédagogiques gratuits sont envoyés par l'AJP à l'enseignant·e avant la venue du·de la journaliste :

- La vidéo le « **Trajet de l'info** » a été conçue par l'AJP et mise en image par We Tell Stories en 2021 . Cette vidéo est visible sur la chaîne YouTube de l'AJP et est téléchargeable via le site de l'AJP <http://www.ajp.be/jec-outils/>. Elle explique en quoi le « filtre journalistique » transforme un « fait » en une « information », après vérification et contextualisation.
- La brochure "**Journalistes et médias**" (52 pages) présente le panorama des médias en Belgique, le traitement de l'information (sélection, source, rubriques, genres journalistiques) et le métier de journaliste. Le·la professeur·e reçoit un exemplaire, pour son information.
- Les vidéos « **Mon métier : journaliste** » suivent un·e journaliste télé, radio et presse écrite dans une journée type de travail. Elles sont complétées par une vidéo sur « **l'impact du numérique sur le métier de journaliste** ». En 7 minutes, elle explique comment les possibilités d'internet sont exploitées par les rédactions et quels changements les développements numériques ont imposé aux journalistes dans leur manière de travailler. Elles sont disponibles en ligne <http://www.ajp.be/jec-outils/>, sur la chaîne YouTube de

l'Association des Journalistes professionnels ou sur la plateforme e-classe.

- La brochure « **Les médias, comment ça marche ? - Le cahier de l'élève** » (15 pages) propose une mine d'informations sur les sources et le travail du journaliste, ses langages et l'info sur Internet. Avec des quizz, des devinettes et des exercices d'observation. L'instituteur-riche reçoit des exemplaires pour chacun-e de ses élèves.
- Elaboré d'abord à l'intention des journalistes intervenants en classe, un « **Manuel pédagogique** » peut être très utile aux enseignant-e-s. Il propose des fiches d'activités (autour des médias écrits, audiovisuels et de la photo) et des fiches explicatives sur des notions relatives au journalisme. Ce manuel n'existe qu'en version numérique, librement accessible sur http://www.ajp.be/telechargements/jec/manuel_pedagogique.pdf
- Élaboré en 2020 par le Conseil supérieur de l'éducation aux médias (CSEM), en collaboration avec l'AJP, « **Les journalistes en classe face à la désinformation** », est initialement un outil qui fournit des balises et des pistes de réflexion sur la problématique actuelle des fake news. Prévu initialement pour les journalistes, il est tout à fait exploitable par les enseignant-e-s. Il est téléchargeable intégralement sur le site de l'AJP <http://www.ajp.be/jec-outils/> ou sur le site du CSEM <http://csem.be/journalistesenclassefacealadesinformation>.

The logo consists of the letters 'AJP' in a large, blue, sans-serif font.

Pour toute précision relative à cette action, nous vous invitons à contacter directement l'AJP :

Association des Journalistes professionnels (AJP) – France Sandront

MAISON DES JOURNALISTES

Rue de la Senne, 21 - 1000 Bruxelles.

Tél. : 02.777.08.60 (de 9h00 à 15h00 sauf le mercredi)

Courriel : jec@ajp.be ou france@ajp.be

Site : <http://www.jec.be>

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

OUVRIRE MON QUOTIDIEN 2023-2024

Grâce au soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles et en collaboration avec le Conseil supérieur de l'Éducation aux médias (www.csem.be), l'opération « Ouvrir Mon Quotidien » organisée par LA PRESSE.be (www.lapresse.be) permet aux **écoles secondaires de bénéficier chaque année de la presse quotidienne PAPIER gratuitement.**

Attention, l'opération « Ouvrir Mon Quotidien » change de formule à partir de l'année scolaire 2023-2024 !

En effet, dès la prochaine rentrée scolaire, « La Quinzaine – découverte de la Presse » n'aura plus lieu. Cette distribution préalable de tous les titres de presse quotidienne durant deux semaines en octobre à toutes les écoles en Fédération Wallonie-Bruxelles annonçait le début de l'opération et permettait aux enseignant·e·s de découvrir les multiples exploitations pédagogiques de la presse quotidienne avant de s'inscrire à l'opération. LA PRESSE.be estime qu'après vingt ans, l'opération est désormais largement connue dans les écoles. La très grande majorité des inscriptions a d'ailleurs lieu avant fin septembre. Dès lors, cet envoi ne s'avère plus nécessaire.

Cette suppression permettra aussi d'uniformiser le lancement de l'opération dans toutes les écoles (primaires et secondaires).

INSCRIPTION À L'OPÉRATION

L'inscription est obligatoire pour participer à l'opération. **UNE SEULE INSCRIPTION PAR ÉTABLISSEMENT (OU IMPLANTATION) peut être introduite par un professeur-relais ou une professeure-relais. Celui-ci ou celle-ci doit s'inscrire via un formulaire en ligne disponible sur le site internet de LA PRESSE.be : www.lapresse.be.** A partir de cette année, il est également demandé de détailler, dans le formulaire d'inscription, les objectifs et les intentions pédagogiques liés à l'opération OMQ au sein de l'établissement.

Le calendrier de distribution des journaux comporte 4 périodes durant l'année scolaire 2023-2024. La distribution a lieu du lundi au vendredi, excepté durant les vacances scolaires :

- **Période 1** : du 2 au 20 octobre 2023. Pour les inscriptions introduites au-delà du 14 septembre 2023, la distribution débutera à partir de la 2^{ème} période.
- **Période 2** : du 6 novembre au 8 décembre 2023. Pour les inscriptions introduites au-delà du 19 octobre 2023, la distribution débutera à partir de la 3^{ème} période.
- **Période 3** : du 8 janvier au 23 février 2024. Pour les inscriptions introduites au-delà du 21 décembre 2023, la distribution débutera à partir de la 4^{ème} période.
- **Période 4** : du 11 mars au 26 avril 2024. Il ne sera plus possible de s'inscrire au-delà du 22 février 2024.

Comme chaque année, les écoles secondaires reçoivent les **6 quotidiens** durant les quatre périodes : *L'Avenir*; *La DH Les Sports+*; *L'Echo*; *La Libre Belgique*; *Le Soir*; *Sudinfo* (*La Meuse*, *La Nouvelle Gazette*, *La Province*, *NordEclair*, *La Capitale*).

Le nombre de quotidiens envoyés est proportionnel au nombre d'élèves dans l'établissement : en dessous de 500 élèves : un exemplaire de l'ensemble des titres de la presse quotidienne francophone ; entre 500 et 1.000 élèves : deux exemplaires de l'ensemble des titres de la presse quotidienne francophone ; plus de 1.000 élèves : trois exemplaires de l'ensemble des titres de la presse quotidienne francophone.

ACCÈS AUX VERSIONS NUMÉRIQUES POUR LE PROFESSEUR-RELAIS OU LA PROFESSEUR.E-RELAIS

Durant les périodes de distribution papier, **le professeur-relais ou la professeur.e-relais peut bénéficier d'un abonnement numérique** (accès aux sites des quotidiens et PDF). Il est important de communiquer une adresse de courrier électronique valide lors de l'inscription. La procédure pour les connexions à chaque quotidien se trouve sur le site internet : www.lapresse.be.

OUTIL PÉDAGOGIQUE SPÉCIFIQUE

Une fois l'inscription enregistrée, chaque établissement reçoit **25 exemplaires papier du Journal de bord** destinés aux élèves et enseignant·e·s. Cet outil pédagogique réalisé et édité par LA PRESSE.be en collaboration avec le Conseil supérieur de l'Éducation aux médias et avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles, permet aux élèves de s'approprier le vocabulaire et les concepts propres au monde de l'édition et du journalisme.

Des exemplaires supplémentaires du Journal de bord peuvent être commandés gratuitement à l'adresse info@lapresse.be. Il est également téléchargeable sur le site internet www.lapresse.be.

De nombreux autres outils pédagogiques comme des fiches signalétiques sur les quotidiens sont disponibles sur le site www.lapresse.be.

ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE ET FORMATIONS

Les trois **Centres de ressources en éducation aux médias** assureront un accompagnement personnalisé aux établissements. Ils sont habilités à fournir des ressources pédagogiques, mettre en place des formations et dans certains cas une aide personnalisée pour les projets de presse à l'école.

- **Le Centre d'Autoformation et de Formation continuée** de la Fédération Wallonie-Bruxelles
La Neuville, 1 à 4500 Tihange
Tél. : 085.27.13.68
Site : www.lecaf-wbe.be
Personne de contact : Frédéric Magnery - frederic.magnery@lecaf.be
- **Le Centre Audiovisuel de Liège asbl**
Rue Beeckman, 51 à 4000 Liège
Tél. : 04.232.18.81
Site : www.cavliege.be
Personne de contact : Antoine Paulus - antoine.paulus@cavliege.be
- **Média Animation asbl**
Rue de la Fusée, 62 à 1130 Bruxelles
Tél. : 02.256.72.33
Site : www.media-animation.be
Personne de contact : Chloé Tran Phu - c.tranphu@media-animation.be



Pour toute précision relative aux modalités de l'opération, nous vous invitons à contacter directement

LA PRESSE.be : Georgia Lambillotte, rue Royale 100 - 1000 Bruxelles, tél. : +32 2 558 97 80, courriel : georgia.lambillotte@lapresse.be ; info@lapresse.be ; site : www.lapresse.be

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

L'ACTION « JOURNALISTES EN CLASSE » 2023-2024

DES JOURNALISTES PROFESSIONNELS VIENNENT RENCONTRER VOS ÉLÈVES

Chaque année, l'opération « **Journalistes en classe** » permet à des enseignant·e·s de faire appel, **sans aucun frais et à la période qui leur convient**, à des journalistes professionnel·le·s pour une rencontre avec les élèves. **Les objectifs de cette visite** peuvent être aussi bien une initiation au monde des médias que l'explication du métier de journaliste, l'approfondissement d'une question d'actualité, l'analyse du langage journalistique ou une aide à la réalisation d'un média scolaire.

Le·la professeur·e adressera sa demande à l'**Association des Journalistes Professionnels (AJP)** en précisant l'objet de la rencontre et le profil du·de la journaliste souhaité·e : son média (presse écrite, radiophonique, télévisée ou d'une rédaction en ligne) ou sa spécialisation (politique, sport, presse locale, grand reporter...). L'AJP trouvera parmi les quelques 160 journalistes volontaires celui·celle qui correspond le mieux à la demande. Le·la journaliste prendra ensuite contact avec l'enseignant·e pour convenir d'une date de rencontre et s'informer sur le projet pédagogique.

Il est **essentiel que la visite du·de la journaliste soit préparée** par le·la professeur·e et ses élèves !

COMMENT PROCÉDER ?

Le **formulaire de demande** se trouve sur le site <http://www.jec.be>

L'enseignant·e peut soit le compléter en ligne, soit le télécharger et l'envoyer à l'AJP par courriel ou courrier postal. **Il n'y a pas de date limite** pour une demande de participation à l'action. Il est cependant nécessaire de tenir compte d'un délai suffisant (quelques semaines) pour permettre à l'AJP de trouver un·e journaliste disponible.

DES SUPPORTS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES

Des outils pédagogiques gratuits sont envoyés par l'AJP à l'enseignant·e avant la venue du·de la journaliste :

- La vidéo le « **Trajet de l'info** » a été conçue par l'AJP et mise en image par We Tell Stories en 2021. Cette vidéo est visible sur la chaîne YouTube de l'AJP et est téléchargeable via le site de l'AJP <http://www.ajp.be/jec-outils/>. Elle explique en quoi le « filtre journalistique » transforme un « fait » en une « information », après vérification et contextualisation.
- La brochure "**Journalistes et médias**" (52 pages) présente le panorama des médias en Belgique, le traitement de l'information (sélection, source, rubriques, genres journalistiques) et le métier de journaliste. Le·la professeur·e reçoit un exemplaire, pour son information.
- Les vidéos « **Mon métier : journaliste** » suivent un·e journaliste télé, radio et presse écrite dans une journée type de travail. Elles sont complétées par une vidéo sur « **l'impact du numérique sur le métier de journaliste** ». En 7 minutes, elle explique comment les possibilités d'internet sont exploitées par les rédactions et quels changements les développements numériques ont imposé aux journalistes dans leur manière de travailler. Elles sont disponibles en ligne <http://www.ajp.be/jec-outils/>, sur la chaîne YouTube de l'Association des Journalistes professionnels ou sur la plateforme e-classe.
- La brochure « **Les médias, comment ça marche ? - Le cahier de l'élève** » (15 pages) propose une mine d'informations sur les sources et le travail du·de la journaliste, ses langages et l'info sur Internet. Avec des quizz, des devinettes et des exercices d'observation. L'instituteur·rice reçoit des exemplaires pour chacun·e de ses élèves.

- Elaboré d'abord à l'intention des journalistes intervenants en classe, un « **Manuel pédagogique** » peut être très utile aux enseignant-e-s. Il propose des fiches d'activités (autour des médias écrits, audiovisuels et de la photo) et des fiches explicatives sur des notions relatives au journalisme. Ce manuel n'existe qu'en version numérique, librement accessible sur http://www.ajp.be/telechargements/jec/manuel_pedagogique.pdf
- Élaboré en 2020 par le Conseil supérieur de l'éducation aux médias (CSEM), en collaboration avec l'AJP, « **Les journalistes en classe face à la désinformation** », est initialement un outil qui fournit des balises et des pistes de réflexion sur la problématique actuelle des fake news. Prévu initialement pour les journalistes, il est tout à fait exploitable par les enseignant-e-s. Il est téléchargeable intégralement sur le site de l'AJP <http://www.ajp.be/jec-outils/> ou sur le site du CSEM <http://csem.be/journalistesenclassefacealadesinformation>.

The logo consists of the letters 'AJP' in a bold, blue, sans-serif font.

Pour toute précision relative à cette action, nous vous invitons à contacter directement l'AJP :

Association des Journalistes professionnels (AJP) – France Sandront

MAISON DES JOURNALISTES

Rue de la Senne, 21 - 1000 Bruxelles.

Tél. : 02.777.08.60 (de 9h00 à 15h00 sauf le mercredi)

Courriel : jec@ajp.be ou france@ajp.be

Site : <http://www.jec.be>